

INFORMATIONS

MIDI-PYRENEES

B
U
L
L
E
T
I
N

S

O

M

M

A

||

R

E

DU COMITE REGIONAL C.G.T.

N° 28 - JUIN 1979

1. EDITORIAL
2. INTERVENTION BERNARD RIBEIRA SUR LA RECHERCHE.
3. DECLARATION DES ADMINISTRATEURS C G T DE L'ASSEDIC
4. INTERVENTION DES REPRESENTANTS DE LA C G T AU CESR DU 22 JANVIER
5. DOCUMENT INTER-REGIONAL SUR LE PLAN SUD-OUEST
6. COMMUNIQUE DE PRESSE (TRIBUNE LIBRE) SUR LE PLAN SUD-OUEST, ET LETTRE AU PRESIDENT DU C.R.
7. TEXTE SUR L'ECOLE.
8. ACTIVITES REGIONALES ET DATES A RETENIR.
9. SITUATION DE L'EMPLOI.
10. TELEGRAMME AUX MINEURS DE CARMAUX
11. TRIBUNE LIBRE 35 H PAR ROBERT BLANCO,
12. COMMUNIQUE COMMUN DES C.C.O.O. DE SARAGOSSE ET DE L'UD C G T DE LA HAUTE-GARONNE.
13. OUI AUX JEUX OLYMPIQUES A MOSCOU

NUMERO D'INSCRIPTION A LA CP: 579 D 73
Directeur: Bernard RIBEIRA
Imprimerie: UD CGT 19 Place Saint Sernin
31070 TOULOUSE
prix: 1 F 00

EDITO

LE PAS A FRANCHIR POUR FAIRE ADHERER A LA C.G.T.

par Bernard RIBEIRA, Secrétaire Régional

Nous assistons à un développement important des luttes contre la politique d'austérité du pouvoir et du patronat. A l'initiative et à la tête de ces luttes il y a la C.G.T. (410 actions recensées en AVRIL dans 45 départements)

Dans le même temps l'audience de la C.G.T. dans les élections professionnelles ne fait que croître.

Ce sont là deux éléments d'importance qu'il convient de mesurer, d'analyser et examiner comment les prendre en compte pour un enrichissement de notre activité.

Face à la situation qui nécessite qu'on se batte, il y a engendré avec elle le marasme économique qui conduit de nombreuses familles de travailleurs dans des difficultés sans cesse accumulées: fin de mois difficiles, spectre du chômage lorsque la famille n'en est pas affectée. Parallèlement ce sont les tentatives du pouvoir et du patronat d'affaiblir le mouvement syndical d'isoler la C.G.T.

Malgré cela les travailleurs répondent en masse aux appels de la C.G.T. pour l'action.

C'est la confirmation que les enseignements du 40ème Congrès passent dans la vie au niveau des entreprises. Il en résulte un développement de l'activité de masse de nos organisations et par là-même, une prise en compte des orientations de la C.G.T. Ainsi les travailleurs perçoivent mieux et de plus en plus que la crise n'est pas fatale et qu'il n'y a pas de miracle à l'issue de leur situation si ce n'est par la lutte unie contre la politique anti sociale de Giscard-Barre-Ceyrac.

Dans les entreprises où la combativité est forte, où l'action est puissante et renouvelée c'est au travail incessant de nos militants que nous le devons. Cela ne fait aucun doute ils sont sur la brèche.

Les résultats aux élections où la progression de la C.G.T. va de 2 à 17 % résultent de cette activité de masse, mais aussi des positions antérieures et présentes de la C.G.T. Les positions de classe de la C.G.T. face à l'artillerie de nos adversaires de classe, des mass médias et des organisations de collaboration, ne sont pas toujours perçues sur le moment. Ce sont les difficultés de vie et de travail qui viennent leur donner raison; les travailleurs n'ont pas la mémoire courte, surtout si on favorise cette mémoire.

Comme on le voit les initiatives de la C.G.T. pour la satisfaction des revendications immédiates, comme pour les perspectives de changements démocra -

tiques deviennent l'affaire des travailleurs.

Or, si nous constatons que les travailleurs nous suivent dans les luttes, s'ils nous accordent leur confiance dans leurs votes, nous n'en renforçons pas pour autant la C.G.T.

En effet, le nombre d'adhésions nouvelles dans notre région est en dessous de celui réalisé l'an dernier à la même date.

Est-ce que nos militants dans ces mêmes entreprises où on lutte, où on gagne en influence, sont aussi persuasifs à faire adhérer, qu'à entraîner à lutter, qu'à appeler à voter C.G.T. ? N'y-a-t-il pas de ce côté-là un manque de travail organisatoire ?

Je n'en veux pour preuve que dans la préparation de l'action, dans l'action, après l'action, avant, pendant et après les élections, il n'y a pas dans certaines entreprises une seule adhésion.

N'y a-t-il pas dans la tête de nos directions syndicales l'idée qu'il faut réussir à entraîner les travailleurs à l'action et que, lorsque celle-ci devient massive le dicton: "il faut être plus fort pour mieux lutter" est ainsi réalisé? Dans cette attitude le renforcement de la C.G.T. n'est pas perçu avec le souci du prolongement de la lutte .

Certains camarades pensent que les travailleurs doivent d'eux même franchir le pas de l'adhésion, qu'il ne faut pas brusquer les choses et porter ainsi atteinte à la liberté de décision de chacun.

Ces mêmes camarades ne "bousculent-ils" pas les idées des indécis pour l'action et pour voter C.G.T. ? Alors pourquoi ne pas prendre concrètement les mêmes dispositions pour faire adhérer à la C.G.T. ?

Faut-il rappeler que seulement 25 % de travailleurs sont syndiqués toutes organisations syndicales confondues, et que cette faiblesse est un frein au développement des luttes, donc préjudiciable à la satisfaction des revendications.

Est-ce que finalement c'est au travailleur à franchir seul le pas de l'adhésion ou à nous à l'aider à franchir ce pas ?

Aider à franchir le pas de l'adhésion suppose qu'au même titre qu'on organise l'action, qu'on prépare les élections, on mette sur pied au niveau de toute l'organisation syndicale un plan de bataille par services, ateliers et secteurs de l'entreprise.

Qu'au même titre que l'on tire les enseignements de l'évolution de l'adhésion à l'action et de l'action elle-même, on examine régulièrement l'avancement de ce plan de bataille, ses inconvénients, ses réussites et que l'on rectifie en marchant notre activité et notre démarche.

Il nous reste quinze jours avant les congés. La situation nous est propice, encore faut-il la prendre en charge au niveau de nos syndicats pour faire des dizaines et des centaines d'adhésions nouvelles. C'est possible à condition que cela devienne l'affaire de toutes nos organisations. Et nous savons quant à nous que lorsque les militants de la C.G.T. prennent en charge un problème ils savent trouver la solution. La seule question, le mettront-ils en équation ?

INTERVENTION DE Bernard RIBEIRA, Secrétaire Régional C.G.T. MIDI-PYRENEES

à la conférence de presse

CONTRE LE DEMANTELEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

le 1er février 1979-

Dans le contexte de la politique actuelle caractérisée par la pénurie, l'autoritarisme et la soumission de la Recherche aux impératifs de profit des grands groupes, nous assisterions, si votre lutte n'y mettait pas bon ordre, au démantèlement et à la destruction pure et simple de votre potentiel.

Un directeur de CREUSOT-LOIRE n'a-t-il pas dit devant le personnel de JOBIN et YVON, entreprise d'instrumentation scientifique, "la recherche en France est entrain de crever. Laissons-là mourir de sa belle mort, orientons-nous vers des débouchés industriels plus rentables".

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard politique si le gouvernement s'oriente dans ce sens.

Le Conseil des Ministres du 17 Janvier a entériné diverses actions gouvernementales concernant la recherche scientifique et l'innovation technologique.

Il se confirme ainsi que le gouvernement poursuit une investigation systématique dans ces domaines et prépare une série de mesures importantes pour adapter l'appareil de recherches publiques et privées à la politique de redéploiement capitaliste qui accentue la crise industrielle.

Pouvoir et CNPF organisent le gâchis industriel et humain le plus conséquent de notre histoire dont notre pays aura du mal à se relever si tous ceux qui vivent de leur travail, en passant de l'OS au chercheur, ne conjuguent pas leurs efforts pour lutter contre cette situation dramatique.

Lorsqu'on parle de gâchis industriel et humain pour notre région:

72 400 chômeurs 436 entreprises disparues en 1977,
le salaire moyen de 410 000 travailleurs est inférieur à 2 600 Frs
225 000 travailleurs ont quitté la terre en MIDI-PYRENEES en 20 ans et 50 000 exploitations ont disparues en 10 ans.

Nous soutenons la lutte que vous menez aujourd'hui dans l'unité. Mais notre soutien va à vos luttes et toutes les expressions de la volonté des chercheurs et travailleurs scientifiques qui s'opposent à une régression de l'effort quantitatif et qualitatif de la recherche, à une remise en cause de la démocratie dans la fixation des objectifs de recherche et dans la vie des organismes scientifiques.

Une fois encore le Secrétariat d'Etat à la recherche prépare ses décisions dans le secret des réunions ministérielles et des procédures technocratiques. En effet, il refuse depuis le mois d'octobre de recevoir une délégation de la C.G.T. et de l'U.G.I.C.T. qui aurait pour objet de lui faire part des préoccupations

.../...

et des propositions syndicales pour que la recherche réponde aux grands problèmes contemporains et que ses résultats soient davantage facteurs de progrès social, économique et humain.

A cela s'ajoute le refus obstiné d'engager des négociations avec les organisations de travailleurs scientifiques. Ainsi se confirme la crainte que la mise en application des orientations décidées le 13 Septembre aggrave la situation de la recherche et des travailleurs scientifiques par une sélectivité accrue des thèmes et des moyens, ce qui implique la distribution autoritaire de crédits déjà insuffisants, la remise en cause de l'autonomie et du rôle des organismes publics, et la réduction de la responsabilité de la majorité des scientifiques au simple rôle d'exécutant.

Au niveau national dans une déclaration commune, la C.G.T. et l'U.G.I.C.T. protestent contre cette attitude technocratique et discriminatoire et demandent à nouveau une rencontre à M. AGRAIN.

Une réforme du CNRS doit respecter son unité, ses procédures démocratiques de décision et les responsabilités des scientifiques.

Sous la pression des résultats catastrophiques de la politique suivie depuis des années et de la réaction des chercheurs et travailleurs scientifiques, le gouvernement reconnaît l'importance d'une recherche fondamentale indépendante et active. Sans moyens suffisants, et avec la remise en cause de l'autonomie des établissements de recherches, cette déclaration d'intention reste démentie par les faits.

Au lieu de désindustrialiser le pays, pouvoir et patronat devraient investir pour la modernisation de l'appareil de production, pour la transformation positive du contenu du travail, et pour la création d'industries nouvelles utiles à la collectivité.

Les prévisions en matière d'innovation et de mobilisation des réserves technologiques sont des préoccupations importantes des syndicats de salariés, les structures scientifiques des organismes de recherche publique et privée, les travailleurs scientifiques devraient être associés aux travaux à mener dans ce domaine.

Le COMITE REGIONAL C.G.T. et l'U.G.I.C.T. réaffirment leur détermination d'agir avec vous pour faire échec aux projets qui menacent la qualité et le développement du travail scientifique, pour défendre la situation des travailleurs de la recherche et promouvoir les réformes nécessaires.

Ce n'est que par la lutte que nous ferons reculer la politique d'austérité, la politique des multinationales qui conduit à l'abandon de notre indépendance au détriment des intérêts des salariés.

Votre journée d'action s'inscrit dans ce cadre elle aidera j'en suis persuadé à faire mesurer par l'opinion publique l'état de délabrement de notre potentiel scientifique, ce qui ne peut que modifier le rapport de force en votre faveur, en faveur des conditions de vie et d'existence de la majorité de notre peuple, car votre lutte est liée à celle des autres travailleurs pour vivre, travailler et décider au pays.

DECLARATION DU GROUPE C.G.T. AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSEDIC DU 15/12/78

"La situation de l'emploi dans MIDI-PYRENEES peut-être jugée comme catastrophique. Chaque jour 160 nouveaux licenciements sont prononcés.

Depuis le début de l'année de nombreuses entreprises ont cessé toutes activités et en 1977, 436 ont disparu.

Aujourd'hui, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites s'élève à 57 000 pour la région, cependant que des secteurs clés de l'industrie voient leur situation s'aggraver. Ainsi on assiste à des licenciements massifs dans la sidérurgie, le textile, la construction et la réparation navale etc... Cependant, un grand nombre d'entreprises continuent de pratiquer un horaire de travail supérieur à 40 H.

Certes, notre région est sous-développée industriellement, mais ce sous-développement n'est pas fatal et n'est pas la seule raison de la situation voulue par le patronat et le gouvernement. Le chômage existe également dans des régions moins défavorisées que la nôtre.

En MIDI-PYRENEES pour l'immédiat des solutions au problème du chômage existent.

la C.G.T. propose :

- l'avancement de l'âge de la retraite, à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes, ce qui libérerait sur MIDI-PYRENEES quelques 36400 emplois.
- le retour à 40 heures de travail hebdomadaires, sans pertes de salaire, permettrait pour les seuls secteurs de l'industrie et des travaux publics la création de 8 450 emplois,
- la création des postes budgétaires nécessaires au bon fonctionnement des divers services publics et para-publics permettrait la création de 5 480 emplois d'après les renseignements que nous possédons.

Cela se décompose en	SECTEUR HOSPITALIER I	727 EMPLOIS
	SERVICES FISCAUX	343 EMPLOIS
	PTT	1280 EMPLOIS
	EQUIPEMENT	70 EMPLOIS
	EDF	440 EMPLOIS
	UNIVERSITE RECHERCHE	200 EMPLOIS
	SECURITE SOCIALE	320 EMPLOIS
	HOULLERES	40 EMPLOIS
	COOP. AGRICOLE	60 EMPLOIS
	SNCF	1000 EMPLOIS

La relance des industries de pointe que sont l'électronique, l'informatique et l'aéronautique.

Dans cette dernière industrie, l'étude et le développement des avions civils tels que AIRBUS A 310, AIRBUS LONG COURRIER B11, avion nouveau dans le créneau de 130 à 160 places, réaliserait la création de milliers d'emplois et serait un ballon d'oxygène pour les entreprises de sous-traitances de la région. Or, il semblerait dans ce domaine qu'un grand nombre d'heures de travail ne serait plus confiées à des entreprises régionales mais seraient exportées en ESPAGNE.

Les petites et moyennes entreprises asphyxiées par la crise et une fiscalité sélective, doivent obtenir l'aide des pouvoirs publics. Cela permettrait le maintien en activité d'un grand nombre d'entre elles, ce qui en définitive coûterait moins cher à la collectivité que la mise au chômage d'un grand nombre de salariées.

Enfin, les administrateurs C.G.T. s'élèvent contre l'attitude du CNPF qui refuse de négocier favorablement l'indemnisation du chômage. Ils demandent le maintien à 90 % des indemnités de chômage pour raison économique.

Ils demandent à l'Etat de relever le montant de l'aide publique qui ne devrait pas être inférieure à 50 % du SMIC tel que cela était prévu à l'origine.

Les propositions faites par la C.G.T. pour la création d'emplois sont de nature à diminuer le nombre de chômeurs et à permettre le relèvement substantiel des indemnités de chômage.

LA C.G.T. ENSEIGNEMENT PRIVE TIENT SA
PERMANENCE A TOULOUSE BOURSE DU TRAVAIL
LE PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

LES RESPONSABLES ANDREE VEIRIER
ANNIE NEVEUX
PEUVENT AIDER LES ENSEIGNANTS OU SYNDICATS
DE LA REGION. LEUR ECRIRE
BOURSE DU TRAVAIL
19 PLACE SAINT SERNIN
31070 TOULOUSE CEDEX

SESSION DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL DU 22 JANVIER 1979

SUR LE BUDGET 1979 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL

INTERVENTION DES DELEGUES C.G.T.

CONCERNANT LES COMMUNICATIONS

I. INTERVENTION SUR LE RAPPORT/DE LA COMMISSION N° 2 (aménagement du territoire)

Roger LOUBET

Nous nous sommes abstenus en Commission sur ce rapport bien que nous estimions logiques et réalistes nombres des propositions qu'il contient. Nous confirmons cette position car nous sommes en désaccord sur un point et avons des doutes sur 3 autres.

I. un premier doute sur les options retenues pour les dépenses par masses, options donnant la super priorité aux communications: en gros 50 % du budget.

- sans doute ce choix est-il logique en raison à la fois du retard de la région en la matière et des limites du budget.

- mais, en ce qui nous concerne, en tant que représentants des travailleurs, ce qui nous préoccupe surtout c'est la situation actuelle de l'emploi.

Or, nous ne sommes pas certains que de faire des routes, ce soit en ce moment le meilleur choix pour répondre à ces problèmes actuels d'emploi et de chômage.

D'autres actions ne seraient-elles pas, de ce point de vue tout aussi valable, par exemple, aide aux activités industrielles tertiaires ou à la recherche ?

2. Un second doute porte sur la délimitation du réseau routier dit d'"intérêt régional". Pourquoi tel tronçon y est-il inclus plutôt que tel autres, c'est une question à laquelle nous ne sommes pas en mesure de répondre parce que nous ne sommes pas en possession des informations nécessaires. Comment pouvons-nous savoir si le bon choix est vraiment celui qui nous est proposé?

3. Un troisième doute porte sur la proposition d'affecter des crédits à des opérations et pas aux départements. Cette méthode témoigne d'une défiance vis-à-vis des élus départementaux qui nous est désagréable.

Ces élus ont-ils mérité cette défiance et le passé est-il si noir à ce sujet ?

Ce dont souffre le réseau routier n'est-ce pas plus du manque de moyens que de la carence des responsables départementaux ?

4. Enfin nous sommes en désaccord sur la proposition de consacrer des crédits au réseau routier national de rase campagne (1) à titre d'"incitation" vis-à-vis de l'Etat.

Souligner la carence de l'Etat en la matière est une chose que nous approuvons. Mais c'est une autre chose que de se substituer à lui, même partiellement (et 30 % pour un budget régional ce n'est pas peu), et même avec des intentions incitatives.

(1) Le rapporteur avait proposé de consacrer une grande masse de crédit au réseau routier national pour inciter l'Etat à faire un effort supplémentaire (NDLR)

2. EXPLICATION DE VOTE SUR L'ENSEMBLE DU BUDGET

Roland PERILLAT

Dans le vote auquel nous allons être conviés, nous nous abstiendrons. Mais je dois dire ici que cette abstention ne nous satisfait nullement.

Pourquoi cette abstention et pourquoi cette insatisfaction ?

Dans le budget que vous nous proposez il y a en effet :

- des propositions sur lesquelles nous sommes clairement et sans compromis possible en désaccord. C'est le cas par exemple au chapitre des recettes du recours à une fiscalité régionale supplémentaire, point sur lequel nous nous sommes déjà plusieurs fois expliqués et que nous désapprouvons formellement.
- des propositions que nous soutiendrions volontiers parce qu'elle nous paraissent sérieuses, importantes, et correspondent à certaines de nos préoccupations.
- mais aussi et surtout une très grande quantité de propositions sur lesquelles nous sommes dans l'incapacité d'avoir une opinion.

Cette incapacité tient à deux sortes de raisons.

1. d'abord nous ne sommes pas en mesure d'apprécier chaque projet ni en ce qui concerne sa valeur technique intrinsèque, ni en ce qui concerne sa valeur par rapport aux besoins de notre région tels qu'ils ont été recensés soit dans les travaux précédents des EPR soit dans notre propre programme d'action.

Et nous ne sommes pas en mesure de le faire parce que nous n'avons, en tant qu'Organisation syndicale, ni assez de temps, ni assez de moyens et parce que cette assemblée et ses commissions : travaillent dans de mauvaises conditions (pas assez de séances de travail, retard dans les informations etc...)

2. Mais ensuite, et peut-être surtout, il y a tout de même quelques questions préalables à réfléchir, quelques affirmations de principe à mieux étayer ou à infirmer, avant de pouvoir dire si oui ou non un tel budget est, dans son ensemble comme dans ses éléments, celui que nous pouvons accepter.

Ainsi, le présent budget, dans son économie générale prétend oeuvrer pour le développement de la région et se propose pour cela de faire un effort prioritaire sur les communications, l'économie rurale, le développement industriel et tertiaire. Mais la façon concrète dont ce budget répond à ces bonnes intentions affirmées est-elle bien la bonne ?

Un seul exemple: en ce qui concerne les communications, ce budget, qui présente un fort caractère d'éparpillement et de saupoudrage se veut "incitatif" et c'est en effet la seule ambition qu'il peut avoir compte-tenu de son faible montant et du rôle peu clair de l'EPR en la matière. Or, il faudrait tout de même bien se demander si, dans les faits, le budget régional "incite" vraiment quelqu'un à quelque chose, mesurer l'efficacité de notre "incitation" avant de pouvoir accepter sans réticence de continuer ainsi.

C'est donc pour toute ces raisons que nous ne sommes pas à l'aise devant l'obligation de voter par oui ou par non globalement sur un tel projet de budget. Par contre, nous pourrions beaucoup plus volontiers prendre acte favorablement d'un projet d'avis qui, tout en dégagant l'opinion de la majorité des membres de cette Assemblée,

.../...

sur ce que devrait être le budget, se ferait aussi l'écho des opinions afférentes, complémentaires voire divergeantes ou discordantes de tel ou tel groupe ou membre du Comité Economique.

Cette procédure nous paraîtrait de surcroît plus conforme au rôle d'une assemblée consultative. Ce qui nous est demandé en effet ça n'est pas de décider d'un budget, mais c'est d'éclairer autant que faire se peut de notre avis ceux qui ont la responsabilité de la décision. Il y aurait donc tout intérêt à ce que l'avis de cette Assemblée reflète la diversité voir les divergences des groupes qui la comparent, plutôt que de bâtir un budget en bonne et due forme qui ne reflète pas l'opinion unanime, et qui n'a guère de sens puisque, en tout état de cause, tout le monde sait que ce n'est pas celui qui sera voté par l'Assemblée délibérante.

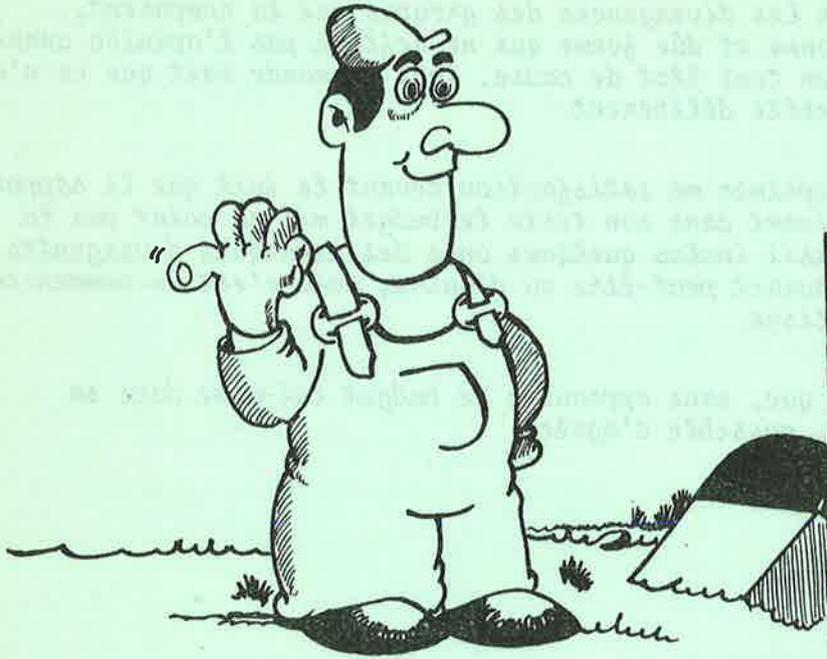
C'est pourquoi je dois exprimer ma satisfaction devant le fait que le rapporteur de la 4ème Commission tout en décrivant dans son texte le budget mis au point par la majorité de la Commission, y ait aussi inclus quelques unes des remarques divergentes que nous avons formulées. Il y en aurait peut-être eu d'autres, mais c'est un commencement qu'il serait souhaitable de généraliser.

Voilà en effet, un texte que, sans approuver le budget lui-même dans sa totalité, il nous serait, je crois, possible d'agrèer.

BULLETIN REGIONAL N° 28 - JUIN 1979

Les travaux de l'Assemblée régionale ont été marqués par la tenue de la session plénière du 15 mai 1979, au cours de laquelle ont été adoptés les résolutions relatives à la situation économique de la région et à la politique régionale.

Le 15 mai 1979, l'Assemblée régionale a tenu sa session plénière à la salle de la mairie de la ville de... Les travaux ont été marqués par la tenue de la session plénière du 15 mai 1979, au cours de laquelle ont été adoptés les résolutions relatives à la situation économique de la région et à la politique régionale.



MIL
78

[Handwritten signature]

CGT

REGIONS

AQUITAINE

MIDI-PYRENEES

LANGUEDOC ROUSSILLON

LE PLAN GRAND SUD-OUEST ET L'EUROPE :

PAS D'ILLUSIONS - DANGER !

Les Comités Régionaux et les représentants de la C.G.T. dans les Comités Economiques Sociaux Régionaux de l'Aquitaine, Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées se sont réunis le 7 mai à Toulouse pour examiner la situation économique et sociale des régions du Sud-Ouest.

Bien que constituant 20 % du territoire national, le Sud-Ouest ne comprend que 12,50 % de la population et 10 % des emplois industriels. Depuis 1975, ceux-ci régressent d'ailleurs dans les trois régions.

La sous-utilisation ou l'abandon des ressources naturelles et minières en fonction des besoins et des profits des monopoles, les difficultés que rencontrent des industries telles la métallurgie, le textile, la chaussure, la papèterie, la ganterie, le bois, la construction, etc... sont le résultat de la politique d'austérité et de redéploiement du gouvernement et du patronat. Les conséquences de 20 ans de Marché Commun sont éloquentes.

Le chômage s'étend, le niveau de vie de la population laborieuse régresse, le potentiel industriel et agricole s'amointrit dangereusement.

L'ampleur actuelle de la crise, frappant durement le Sud-Ouest déjà particulièrement sous industrialisé, et les perspectives de l'élargissement de la Communauté Européenne et d'abandon de l'indépendance nationale entraînent de graves inquiétudes parmi la population.

PAS D'ILLUSIONS

Les Comités Régionaux CGT mettent les travailleurs en garde contre les illusions que le pouvoir s'efforce d'entretenir et affirment leur détermination à faire prendre en compte leurs revendications dans ces trois régions et les propositions avancées par la CGT tant dans le domaine économique que social, à lutter pour préserver les droits acquis et obtenir des résultats.

Ils mandatent leurs représentants pour défendre ces positions au sein des Comités Economiques Sociaux Régionaux et rejeter les diverses tentatives d'intégration sous couvert de « commissions mixtes » ou autres procédures de circonstance.

Les politiques menées jusqu'à ce jour en matière d'aménagement du territoire n'ont pas remédié au déséquilibre économique du Sud-Ouest par rapport au pays.

La multiplication par le gouvernement des plans régionaux (plan MASSIF CENTRAL, plan VOSGES, plan LANGUEDOC-ROUSSILLON, plan AQUITAINE, etc...), montre que les moyens mis en œuvre restent bien en dessous des objectifs affirmés, eux-mêmes insuffisants.

.../...

DANGER

L'annonce à grand bruit d'un plan décennal du GRAND SUD OUEST s'inscrit dans cette politique comme une tentative de dégager les responsabilités du pouvoir dans la situation actuelle des trois régions. Ce plan vise à masquer les graves dangers qui résulteraient de l'élargissement de la Communauté Economique Européenne pour les faire accepter par les travailleurs. Il ne peut de ce fait remédier fondamentalement aux graves difficultés économiques, sociales actuelles et à venir du Sud-Ouest, ni offrir aucune garantie sérieuse.

Les Comités Régionaux CGT engagent leurs organisations à amplifier leur campagne d'explications, leurs initiatives d'actions pour lutter contre les conséquences de l'austérité, les méfaits du Marché Commun. Les dangers de l'élargissement de la Communauté Economique Européenne et de l'intégration supranationale conduisent les Comités Régionaux CGT AQUITAINE, MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC-ROUSSILLON à exprimer nettement leur opposition à cette politique contraire aux intérêts des travailleurs.

* * *

(texte adressée à la Presse le 28 MAI 1979 sous forme de TRIBUNE LIBRE)

LE PLAN DECENNAL SUD-OUEST :

"ILLUSION OU REALITE" ?

Le retard économique du SUD-OUEST et en particulier de MIDI-PYRENEES est un fait unanimement reconnu par toutes les organisations et personnalités représentatives de la population régionale. La C.G.T. considère qu'au-delà du simple constat sur lequel tout le monde est d'accord, il importe de se livrer à un diagnostic révélant les causes profondes de cette situation.

UN DIAGNOSTIC EN PROFONDEUR

En ce qui la concerne, la C.G.T. estime :

- que le retard économique de notre Région, comme celui de beaucoup d'autres régions de France, n'est pas dû au hasard, aux "handicaps naturels", à la mauvaise volonté de certains technocrates, à l'aveuglement ou à l'ignorance de tel ou tel homme politique (voir articles de LA DEPECHE DU MIDI du 16 au 18 MAI 1979).

- que ce retard est au contraire la conséquence directe de la politique économique et sociale délibérément choisie au plan national par le gouvernement et le grand patronat et qui, après avoir pris, de "plan" en "plan" toutes sortes de dénominations s'appelle aujourd'hui politique "d'austérité" et de "redéploiement industriel".

- que les mécanismes autour desquels s'est construite l'EUROPE des 6 puis des 9 depuis le traité de ROME, procédant de la même logique et poursuivant la satisfaction des mêmes intérêts, n'a pu que contribuer à accentuer les déséquilibres et les difficultés déjà engendrés au niveau national, au détriment des secteurs et des régions défavorisées telles la nôtre. L'Elargissement à 12 de cette EUROPE, dans la mesure où il ne se situe manifestement pas dans une autre perspective ne fera qu'aggraver la situation.

Il résulte de cela que toute tentative de redressement qui se refuserait à remettre en cause radicalement ce type de politique, est vouée à l'échec et à l'inefficacité pour l'avenir comme par le passé.

DANS LE PASSE

Le passé et son aboutissement présent montrent en effet que toutes les prétendues tentatives de redressement de la situation régionale, qui ont chacune en leur temps été bruyamment programmées n'ont en rien atteint leurs objectifs, eux mêmes insuffisants.

Le fait qu'après plus de 20 ans "d'aménagement du territoire" et de "Planification" plus ou moins "régionalisée", le retard économique de MIDI-PYRENEES soit aujourd'hui plus préoccupant que jamais est à cet égard parfaitement éclairant.

La multiplication des plans sectoriels ou régionaux de toutes sortes, surajouté aux divers plans nationaux est en elle-même la preuve éclatante de l'incapacité de tous ces plans à réaliser les objectifs généreusement et périodiquement réaffirmés mais jamais atteints.

En un mot, le fait même qu'après tout cela, il soit encore aujourd'hui nécessaire de recourir en toute hâte à un nouveau plan pour mettre -soi-disant- notre Région en état de faire face aux conséquences de l'Elargissement du MARCHE

.../...

COMMUN est en soi le signe manifeste qu'on n'a jamais vraiment voulu jusqu'à ce jour s'attaquer aux causes profondes du mal qui ronge cette Région.

LE PLAN DECENNAL DU GRAND SUD-OUEST: OPERATION DEMAGOGIQUE DE PROPAGANDE PARCE
=====

Dans ce contexte, ce nouveau plan, n'ayant de nouveau, jusqu'à plus ample informé, que d'être "décennal" et de couvrir le "Grand Sud-Ouest" ne peut être crédible aux yeux de la C.G.T. Il ne pourrait l'être que s'il s'inscrivait dans une perspective diamétralement opposée à celle qui présida à la naissance de ses frères aînés, et, en particulier, s'il se proposait de combattre fermement la politique d'austérité et de redéploiement mise aujourd'hui en œuvre par le Grand Patronat et l'Etat.

Rien, ni dans les orientations fixées par le Gouvernement, ni dans les diverses propositions qui nous sont faites à ce jour, ne nous permettent de penser qu'il soit bien question d'aller dans cette voie !

Dans ces conditions, le Plan SUD-OUEST, tel qu'il se dessine ne pourra remédier fondamentalement aux graves difficultés économiques et sociales actuelles et à venir de la Région.

De ce fait, il ne peut aux yeux de la C.G.T. avoir d'autres résultats, donc témoigner d'autres intentions de la part du Gouvernement que

- de tenter de masquer les responsabilités du pouvoir dans la situation régionale actuelle des trois régions concernées, tout en essayant de faire croire qu'on va réaliser dorénavant tout ce qu'on aurait dû faire et qu'on n'a pas fait jusqu'ici.

- de réassurer les populations régionales inquiètes des conséquences prévisibles sur leur situation de l'élargissement de la C.E.E. et de faire accepter celui-ci par les travailleurs.

- subsidiairement d'adapter les structures régionales à la stratégie nouvelle décidée par les sociétés multinationales, en fonction de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le MARCHÉ COMMUN.

LA C.G.T. FERA DES PROPOSITIONS
=====

Dans ces conditions, il est vain d'attendre de la C.G.T. qu'elle se rallie au "consensus régional" que l'on prétend créer autour d'une opération qu'elle apprécie surtout comme une tentative d'abuser les populations régionales.

En particulier la C.G.T. s'est refusée de participer aux travaux des "commissions mixtes" à l'intérieur desquelles toutes les "forces vives" de la Région sembleraient réaliser l'"Union Sacrée" autour de l'"ardente obligation" de travailler à ce qui serait pour notre Région "une inespérée dernière chance" ; l'élargissement de l'Europe et le plan SUD-OUEST. (Il faut souligner à ce sujet que le Conseil Régional de LANGUEDOC-ROUSSILLON vient de se prononcer majoritairement contre la création de telles commissions, ce qui ne saurait, s'il en était besoin que nous conforter dans notre attitude).

.../...

Néanmoins, puisque Plan et discussion il y a, dans le cadre de la place qui lui est reconnue par les lois de la République au sein d'un Comité Economique et Social Régional la C.G.T. ne manquera pas de faire quelques propositions précises sur le plan économique et social.

Elle/le sera en fonction de son rôle de défenseur des intérêts des salariés et de son souci de l'intérêt national et régional.

L'accueil qui sera fait à ces propositions sera de nature à confirmer ou à tempérer quelque peu la sévérité du jugement que nous portons sur le Plan SUD-OUEST.

Roland PERILLAT
Représentant la C.G.T.
au COMITE ECONOMIQUE SOCIAL REGIONAL
MIDI-PYRENEES

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
POUR MOTIVER NOTRE NON PARTICIPATION AUX COMMISSIONS
MIXTE DU PLAN SUD-OUEST, PAR LE SECRETAIRE REGIONAL.

Toulouse, le 22 MAI 1979.

Monsieur le Président,

Par lettre du 6 AVRIL, vous avez sollicité notre Organisation pour qu'elle participe à des Commissions de travail chargées d'élaborer des propositions concernant la préparation du plan SUD-OUEST.

Nous avons eu l'occasion de donner notre avis à une de vos collaboratrice par téléphone. Nous tenons à préciser les raisons fondamentales qui font que nous refusons de siéger dans les dites commissions.

Il y en a deux:

1°) Nous siégeons au C.E.S.R. organisme qui a vocation à exprimer non seulement les intérêts des diverses couches sociales, mais aussi les activités économiques et la vie associative de la Région. Si son rôle doit être accru - nous oeuvrons pour cela - le pouvoir de décision politique doit cependant revenir au Conseil Régional élu.

Nous voulons éviter de confondre dans une même assemblée, ou commission, pour l'élaboration d'un plan, le consultatif et l'exécutif.

Tout en conservant avec chacun des partis de gauche des relations amicales, nous entendons en toute souveraineté et indépendance laisser aux élus les responsabilités qui leur incombent.

2°) Au sein du C.E.S.R. nos représentants sont porteurs de la volonté de l'ensemble des travailleurs. Ils ont vocation à éclairer, à exprimer, à traduire dans une politique économique et sociale cohérente les intérêts fondamentaux et les aspirations concrètes des travailleurs. Or l'annonce à grand bruit du plan décennal du Grand Sud-Ouest s'inscrit dans la continuation des politiques qui menées jusqu'à ce jour en matière d'aménagement du territoire n'ont pas remédié au déséquilibre économique du Sud Ouest par rapport au pays.

Ce plan est une tentative de dégager les responsabilités du pouvoir dans la situation actuelle des trois régions et vise à masquer les graves dangers qui résulteraient de l'élargissement de la C.E.E pour les faire accepter par les travailleurs.

Notre présence dans les commissions auxquelles vous nous invitez à participer, pourrait laisser croire que nous cautionnons une telle démarche.

Les dangers de l'élargissement de la C.E.E. et de l'intégration supranationale nous ont conduit, ainsi que nos camarades des comités régionaux de L'AQUITAINE et du LANGUEDOC-ROUSSILLON, à exprimer nettement notre opposition à cette politique contraire aux intérêts des travailleurs.

Notre intervention au C.E.S.R. précisera notre position et s'interdira de faire grand bruit sur un plan qui devrait découler d'une démarche normale dans la recherche de solutions pour que notre région vive, que les travailleurs qui y sont, puissent y vivre, y décider, y étudier, y travailler. Partant de là, nous nous inscrivons dans une réflexion en préparation du budget 1980 et du VIIIème Plan.

Recevez, Monsieur le Président, ...

POUR L'ECOLE - L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS S'IMPOSE

UN CONSTAT

Comme dans la sidérurgie, la construction navale, la chimie, la fonction publique, ... le redéploiement, la restructuration, l'austérité, sont à l'ordre du jour à l'éducation.

Comme dans tous ces secteurs, c'est la même politique économique et sociale, contraire aux intérêts des travailleurs du pays qu'appliquent Giscard, Barre et le C.N.P.F.

Alors que l'évolution rapide des sciences, des techniques, exige une élévation constante du savoir et de la qualification, loin d'apporter cette connaissance plus large, plus ouverte, les différentes réformes et mesures (Haby, accord FEN-BEULAC, suppression de la 2ème langue, loi Legendre sur l'alternance) adoptées ou en cours d'adoption,

= abaissent le niveau scientifique et culturel pour la masse des jeunes

= renforcent la sélection et la ségrégation sociale. Dès l'école maternelle, des dizaines de milliers d'enfants sont exclus massivement de toute perspective d'études générales et professionnelles

- moins de 10 % de fils d'ouvriers accèdent à l'université

- près de 75 % de ces mêmes enfants constituent les effectifs des classes, pré-professionnelles de niveau et des classes de pré-apprentissage

= provoquent des retards scolaires et des échecs

- 74 % des enfants d'ouvriers agricoles, 64 % des enfants d'ouvriers, 61 % des enfants d'employés, achèvent le cycle élémentaire avec au moins un an de retard.

♦ jettent sur le marché du travail une main d'oeuvre juvénile sans qualification, sans formation, dont le gouvernement et le patronat entendent, à travers les divers plans en direction des jeunes (financés par les travailleurs), faire un réservoir de main d'oeuvre à disposition du patronat en vue d'une surexploitation

= accentuent la dévaluation des diplômes ; le patronat se refusant de reconnaître les diplômes sanctionnant une formation générale, BEPC, Baccalauréat, licence ou une formation professionnelle, CAP, BEP, BT, DUT.

= adaptent le système éducatif aux seuls besoins du patronat. Pour 1980-81, le 7ième Plan prévoit :

- 890 000 jeunes sortant au niveau OS et manoeuvres de l'industrie

- 385 000 sortant au niveau d'employés "non qualifiés"

- 135 000 jeunes de milieux agricoles sortant avec un niveau égal ou inférieur au certificat d'étude primaire ou sans formation

- c'est au total plus de 1 million 400 000 jeunes sans véritable formation pendant la durée du plan.

- aggravent les conditions de travail des enseignants

NON AU REDEPLOIEMENT BEULLAC

Le Ministre de l'Education prépare la rentrée 1979, dans toute la France. Ce sont des fermetures de classes qui vont s'effectuer. Il annonce lui-même la perspective de la suppression de 30 000 postes d'instituteurs en quelques années. Or, cela ne correspond pas précisément du tout à la diminution du nombre d'élèves.

- Le ministre parle d'une baisse de 350 000 jeunes, soit 3 à 3,5 %

- En supprimant 30 000 postes d'instituteurs, cela revient à une diminution de l'ordre de 9 à 10 %

- de 20 000 instituteurs en formation en 1977, on tombera à 8 000 en 1981.

Dans la Haute-Garonne, ce sont plus de 100 classes qui vont être supprimées, entraînant l'accroissement des effectifs par classe, de longs déplacements pour les enfants, et l'impossibilité d'accueillir dans les maternelles les enfants de deux ans.

Si l'on ajoute à cela les retards importants dans les constructions scolaires, les problèmes aigus de fonctionnement, dus à l'exiguïté et à la vétusté des locaux dans plusieurs établissements (Aiguevives, Fronton, Saint Gaudens, Cugnaux, ...) c'est une rentrée désastreuse que nous prépare le ministre pour septembre 79.

La C.G.T. considère que la politique scolaire et universitaire du pouvoir est une pièce maîtresse de la politique économique du patronat et du pouvoir.

Cette situation provoque des dégâts irréparables chez les jeunes, détruit notre potentiel scientifique et technique, compromet l'avenir technologique de notre pays.

La nécessaire intervention des travailleurs aujourd'hui s'impose pour exiger :

- une formation conforme aux intérêts de la nation, aux intérêts de la jeunesse, ainsi que les moyens nécessaires

- le droit au savoir, le droit à une formation de haut niveau, permettant l'accès à un emploi qualifié, la prise en compte de la qualification acquise, la possibilité de la perfectionner.

ACTIVITES REGIONALES

- 14 DECEMBRE 1978 Première conférence régionale C.G.T. MIDI-PYRENEES au PALAIS DES CONGRES de TOULOUSE.
Réunion des Secrétaires UD et responsables à l'éducation avec un responsable du CCEO.
- 20 DECEMBRE 1978 C.A. INSTITUT PROMOTION SUPERIEURE DU TRAVAIL
- 21 DECEMBRE 1978 Journée Nationale d'Action SECURITE SOCIALE.
- 22 DECEMBRE 1978 Réunion Groupe de Travail "Transports"
- 3 JANVIER 1979 Secrétariat Régional
- 5 et II JANVIER 1979 Réunion à la Confédération des Secrétaires Régionaux sur :
- les transports - les budgets régionaux B. RIBEIRA
- 12 JANVIER 1979 Commission Régionale Paritaire Interprofessionnelle de l'emploi pour licenciement des entreprises
ABELLAN (Commerce 3I)
- 17 JANVIER 1979 Réunion inter UD avec J.CI.MOYNOT
- 22 JANVIER 1979 Session budgétaire 79 du Comité Economique Social Régional
LOUBET - PERILLAT
- 24 JANVIER 1979 Réunion des secrétaires régionaux professionnels : point de la situation.
- 26 JANVIER 1979 Secrétariat régional.
- 31 JANVIER 1979 Réunion Régionale UGICT avec OBADIA.
- 13 FEVRIER 1979 Comité Régional
- 14 FEVRIER 1979 Réunion Régionale des Secrétaires à l'Organisation
- 15 FEVRIER 1979 Journée d'Etude sur l'Emploi et l'organisation des chômeurs à l'UL de TOULOUSE MIRAIL sur la sollicitation de la Région avec le Camarade LUPPI et le Camarade DAMETTE.
- 16 FEVRIER 1979 idem à l'UL d'ALBI.
- 27 FEVRIER 1979 Secrétariat Régional.
- IER MARS 1979 Rencontre avec direction régionale C.F.D.T.
- 6 MARS 1979 Assemblée Générale interformation continue R. PERILLAT
- 8 MARS 1979 Conseil d'Administration Institut Promotion Supérieur du Travail
R. PERILLAT
- 8 MARS 1979 Réunion VO Région avec le Cde MARZI.
- 9 MARS 1979 Comité Régional
Réunion Régionale sur les problèmes de l'Education Nationale.
- 16 MARS 1979 Réunion Commission Emploi-Formation
- 20 MARS 1979 Rencontre avec région C.F.D.T.
- 29 MARS 1979 Secrétariat régional
- 30 MARS 1979 C.A ASSEDIC et réunion préparatoire - ROUTABOUL - DOUMENC
C.A. I.P.S.T. R. PERILLAT
- 6 AVRIL 1979 Réunion du CESR sur le plan décennal R. PERILLAT
- II AVRIL 1979 Entrevue avec le Préfet de Région B.RIBEIRA-R.BLANCO-CANNEZIN

I 2 AVRIL 1979	Journée d'Etude Régionale sur l'Europe avec G. CROESE et J. LAMBERT
19 AVRIL 1979	Journée d'Etude Confédérale sur la Formation Continue <u>Martine CENEDA</u>
21 AVRIL 1979	Réunion Régionale sur les prud'hommes.
24/25 AVRIL 1979	C.C.N. <u>Bernard RIBEIRA</u>
5 MAI 1979	Congrès UD ARIEGE
7 MAI 1979	Réunion inter régionale sur le plan décennal Sud-Ouest avec LANGUEDOC-AQUITAINE et les Cdes WARCHOLACK et MADIEU
16 MAI 1979	Secrétariat Régional.
23 MAI 1979	Réunion Régionale des administrateurs de la Sécurité Sociale avec Thérèse POUPON.
25/29 MAI 1979	Congrès Régional des Commissions Ouvrières Espagnoles de SARAGOSSE - Bernard RIBEIRA conduisait délégation UD HAUTE-GARONNE
30 MAI 1979	Réunion des Responsables Régionaux des secteurs publics et nationalisés sur la situation de ce secteur face à l'EUROPE. R. LÔRET- R. PERILLAT - CNRS - CHEMINOTS - SANTE.
1ER JUIN 1979	Commission Economique sur plan Sud-Ouest
7 JUIN 1979	Assemblée Générale et CA du Fonds AGEFOS-PME <u>PERILLAT R.-LAFONT</u>
12/13 JUIN 1979	CCN <u>Roger LOUBET</u>
14 JUIN 1979	Secrétariat Régional
14 JUIN 1979	Journée d'Etude Confédérale sur les FAF à SETE <u>LAFONT</u>
15 JUIN 1979	C.A. ASSEDIC et réunion préparatoire
20 JUIN 1979	Réunion VO avec Armand LECLAIR
21 JUIN 1979	A.G. de l'AFOS-PME et réunion préparatoire à la confédération <u>LAFONT</u>

DATES A RETENIR

21/24 JUIN 1979	Congrès National UGICT
22 JUIN 1979	Journée Confédérale d'Etude sur l'indemnisation des chômeurs <u>ROUTABOUL - LAPIERRE</u>
25 JUIN 1979	Réunion du CESR
21 JUIN 1979	Région SECURITE SOCIALE (employés)
27/28 JUIN 1979	Stage régional sur l'audio-visuel.

REGION DE PROGRAMME
MIDI-PYRENEES

SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL

AU 30 AVRIL 1979

DEPARTEMENTS	Demandes en fin de mois	Offres en fin de mois	Demandes satisfaites		Demandes enregistrées	Offres enregistrées	
			Placements	Annulations			
ARIEGE	3 464	340	219	463	386	294	
			682				
AVEYRON	5 027	350	208	597	708	261	
			805				
HAUTE-GARONNE	22 237	1 161	459	2 514	3 093	798	
			2 973				
GERS	2 904	151	68	390	360	111	
			458				
LOT	3 027	246	48	295	395	121	
			343				
HAUTES-PYRENEES	4 923	452	120	1 046	672	511	
			1 166				
TARN	8 459	298	140	936	913	206	
			1 076				
TARN-ET-GARONNE	3 455	237	87	356	417	156	
			443				
MIDI-PYRENEES	53 496	3 237	1 349	6 597	6 944	2 458	
			7 946				
Mois précédent	Valeur absolue	54 498	3 239	1 488	7 712	7 301	2 814
	%	- 1.8	- 0.1	- 9.3	- 14.5	- 4.9	- 12.7
			- 13.6				
Année précédente	Valeur absolue	45 793	3 332	1 274	7 102	6 747	2 444
	%	+ 16.8	- 2.9	+ 5.9	- 7.1	+ 2.9	+ 10.6
			- 5.1				

**DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI DE LA REGION
MIDI-PYRENEES**

Echelon Régional de l'Emploi
et du Travail de Toulouse

DEPARTEMENT OU REGION : MIDI-PYRENEES

Mois observé : AVRIL 1979

A. L. E. DEPARTEMENTS	O.E.F.F.M.	D.E.F.F.M.	Evolution D.E.F.F.M. sur 12 mois (en %)	D.E.F.F.M. Population active totale			D.E.F.F.M. Population active salariée y.c. P.D.R.E.			D.E.F.F.M. - de 25 ans Pop. active - de 25 ans
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
ARIEGE	340	3 464	+ 4.8	4.3	12.6	7.0	6.2	16.3	9.7	18.3
AVEYRON	352	5 027	+ 14.8	2.6	9.6	4.9	4.6	14.0	8.1	14.6
HAUTE-GARONNE	1 161	22 237	+ 18.3	5.5	10.0	7.2	6.9	11.4	8.7	16.6
GEERS	151	2 904	+ 27.3	2.4	8.5	4.4	4.6	12.8	7.7	14.0
LOT	246	3 027	+ 26.7	3.2	9.2	5.3	5.7	14.7	9.1	15.4
Htes-PYRENEES	452	4 923	+ 27.6	3.3	9.8	5.6	4.7	12.8	7.6	16.5
TARN	298	8 459	+ 19.6	4.5	10.5	6.6	6.3	12.3	8.9	16.3
TARN & GARONNE	237	3 455	+ 4.1	3.2	7.8	4.8	5.4	11.2	7.6	13.2
MIDI-PYRENEES	3 237	53 496	+ 16.8	4.1	9.8	6.1	6.0	12.6	8.5	15.9

Département ou région : MIDI-PYRENEES

III - BENEFICIAIRES DES AIDES

	1978	1979		Variation en pourcentage par rapport :	
	Avril	Mars	Avril	au mois précédent	au même mois de l'année précédente
<u>NATURE DE L'AIDE</u>					
Bénéficiaires de l'aide publique seule (A.P.) (A)	12 005	14 366	14 028	- 2.4	+ 16.9
Bénéficiaires de l'allocation spéciale (non compris les bénéficiaires de l'A.S.A.) (B)	14 612	18 936	17 747	- 6.3	+ 21.5
Bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente (A.S.A.) (C)	6 291	6 002	5 991	- 0.2	- 4.8
TOTAL des demandeurs d'emploi percevant une aide (A + B + C)	32 908	39 304	37 766	- 3.9	+ 14.8
Bénéficiaires de la garantie de ressources	4 887	5 652	5 805	+ 2.7	+ 18.8
G.R. licenciement (1)	3 905	3 851	3 892	+ 1.1	- 0.3
G.R. démissions	982	1 801	1 913	+ 6.2	+ 94.8

(1) On ajoute pour les bénéficiaires ayant été licenciés, les données du régime de 72 à celles du régime de 77.

TELEGRAMME ADRESSE LE 5 JUIN 1979
AU SYNDICAT C.G.T. DES MINEURS DE CARMAUX
PAR Bernard RIBEIRA, SECRETAIRE REGIONAL, APRES
L'INTERVENTION DES FORCES DE POLICE CONTRE LES MINEURS
DE CARMAUX LE 4 JUIN

Le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES SOLIDAIRE DE VOTRE LUTTE FAIT
INTERVENIR LES UNIONS DEPARTEMENTALES DE LA REGION AUPRES DU PREFET POUR
PROTESTER CONTRE L'AGRESSION DES FORCES DE POLICE DONT VOUS AVEZ ETE VICTIMES.
NOUS CONDAMNONS EGALEMENT L'ATTITUDE SCANDALEUSE, DU MAIRE DE VOTRE VILLE, QUI
VA A L'ENCONTRE DE LA DEFENSE DE VOTRE OUTIL DE TRAVAIL; DE VOS INTERETS ET DE
L'AVENIR DE NOTRE POTENTIEL INDUSTRIEL REGIONAL.

COMMUNIQUE COMMUN DES C C O O DE SARAGOSSE ET DE L'UD C.G.T. DE LA HAUTE-GARONNE

Invitée à participer au Congrès des Commissions Ouvrières de la Province de SARAGOSSE, une délégation de l'U.D. C.G.T. DE LA HAUTE-GARONNE composée de Bernard RIBEIRA, Secrétaire Régional, Jean-Claude BAUDELLOT et Christine MORA, Secrétaires, a séjourné en ESPAGNE du 25 au 28 MAI 1979.

Ces échanges s'inscrivent dans le prolongement de la décision de jumelage des deux organisations entre SARAGOSSE et TOULOUSE.

Après les travaux du Congrès, une journée de travail a été consacrée aux problèmes du moment auxquels sont confrontées les deux organisations dans leurs pays respectifs.

- ° la lutte contre la politique d'austérité que le gouvernement espagnol et français veulent faire supporter aux salariés de leurs pays afin de développer encore plus les profits des sociétés capitalistes.
- ° la Communauté Européenne et l'élargissement
- ° la lutte contre les multinationales
- ° l'entrée des Commissions Ouvrières d'Espagne et de la C.G.T. de France dans la Confédération Européenne des Syndicats.

Les deux délégations ont constaté leur unité de pensée sur de nombreuses revendications communes aux travailleurs de nos deux pays notamment la réduction du temps de travail vers les 35 heures.

Elles ont décidé d'examiner plus concrètement comment elles allaient conjointement lutter contre la domination des sociétés multinationales en impulsant le développement des luttes revendicatives dans leurs propres pays.

A cet effet, elles vont dresser un bilan réciproque des sociétés multinationales dans leur province et département et faire en sorte que des contacts s'établissent entre les syndicats espagnols et français de ces sociétés pour lutter en commun et faire établir des formes efficaces de réglementation et de contrôle en ce qui concerne les objectifs et les perspectives économiques de l'entreprise, l'emploi, la réduction du temps de travail, les salaires, le respect et l'extension des droits syndicaux.

En ce qui concerne la CEE, la délégation de l'UD C.G.T. de la HAUTE-GARONNE a fait savoir à la délégation des Commissions Ouvrières de SARAGOSSE, que dans le contexte actuel, l'intégration européenne et l'élargissement de la CEE, sont de fausses solutions à la crise et sont contraires au développement de la démocratie.

La position des CCOO de SARAGOSSE diverge avec cette analyse. Elles considèrent que l'entrée de l'ESPAGNE, de la GRECE et du PORTUGAL dans le MARCHE COMMUN créera les conditions plus favorables pour résoudre la crise, tant dans ces pays, que dans les pays membres; la force des travailleurs des pays souhaitant entrer dans la communauté, peut contribuer à une politique de plus grande démocratie et de progrès.

Ayant des positions divergentes quant à l'élargissement et à l'intégration, la délégation des Commissions Ouvrières et celle de l'U.D. C.G.T. de la HAUTE-GARONNE souhaitent développer leurs relations pour agir ensemble sur des objectifs communs. Les deux délégations entendent cultiver la qualité de leurs relations en tenant compte des problèmes spécifiques auxquels, l'une et l'autre peuvent être confrontées.

.../...

Elles ont réaffirmé d'un commun accord leurs exigences de voir se réaliser l'unité des organisations syndicales européennes, d'où leur volonté d'entrer dans la CES en soulignant tout l'intérêt d'une CES confortée, indépendante, souveraine et riche de la diversité de ses composantes.

Pour ce faire, elles étudient les modalités d'une information commune auprès des travailleurs afin que l'entrée des Commissions Ouvrières d'ESPAGNE et de la C.G.T. de FRANCE dans la CES, devienne leur affaire.

Les délégations de l'UD C.G.T. de la HAUTE-GARONNE et des Commissions Ouvrières de SARAGOSSE ont unanimement condamné les actes terroristes qui vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et font le jeu des forces réactionnaires pour limiter le développement de la démocratie et restreindre les libertés.

SARAGOSSE, le 28 MAI 1979

p/la province de SARAGOSSE

signé: Luis MARTINEZ

p/l'UD C.G.T. DE LA HAUTE-GARONNE

signé: Bernard RIBEIRA

OUI AUX JEUX OLYMPIQUES A MOSCOU

Certaines organisations et notamment le SGEN CFDT lancent une campagne de boycottage des jeux olympiques de MOSCOU. Il nous semble utile, afin d'aider nos militants, de faire connaître la position de la C.G.T.

Ce que nous pressentions depuis longtemps vient de se produire. La C.G.T. vient d'être sollicitée non plus par le Comité de Boycott de la Coupe du Monde de Football en Argentine, mais par le Comité de Boycott des Jeux Olympiques à Moscou.

Nous attirons l'attention des directions des Unions Départementales et des Fédérations sur le fait qu'au moment de la préparation de la Coupe du Monde de Football en Argentine, la direction confédérale pressentie pour le Boycott avait formulé une opinion selon laquelle il convenait, compte tenu de la situation en Argentine et de la volonté exprimée par les syndicalistes et démocrates argentins, de ne pas répondre précisément à cette sollicitation pour le Boycott de la Coupe du Monde.

Au total, l'expérience a prouvé que la C.G.T. avait raison, puisque d'une part, la présence de nombreux journalistes français et, il faut dire à l'occasion que le syndicat C.G.T. des journalistes avait pris des dispositions y compris sur place pour veiller précisément à ce que les journalistes français puissent faire leur métier correctement et pour intervenir si besoin était, il faut reconnaître que la position de la C.G.T. s'est avérée correcte puisque, au-delà des commentaires sportifs sur la Coupe du Monde, des "révélation" ont été faites au monde entier sur la situation en Argentine.

Nous avons vu pour la première fois l'Equipe de France de Football et ses dirigeants intervenir pour la libération de détenus et d'emprisonnés et la recherche de disparus et quelques mois plus tard, le Gouvernement français, poussé par un mouvement de masse qui a été suscité par l'ensemble des démocrates et des sportifs, est intervenu auprès du dictateur et qu'un certain nombre de mesures, trop restreint évidemment, ont été prises en faveur de prisonniers.

Il convient cependant d'observer que nous avons appris entre temps que dans quelques entreprises, les Comités d'Entreprise avaient ouvert leurs portes au Comité pour le Boycott et avaient tenu des Conférences de Presse ou des Conférences d'information à l'intention des travailleuses et travailleurs.

Nous avons eu pendant cette période des interventions d'U.D. sollicitant notre opinion sur le fait qu'elles avaient été saisies par tel ou tel comité, ce qui signifie tout simplement que la prise de position confédérale publiée dans la Vie Ouvrière, publiée dans le Courrier Confédéral était tout simplement passée inaperçue, ce qui peut arriver, mais ce qui signifie surtout que cette question avait été sous-estimée.

Il est hors de doute, l'expérience de l'Argentine aidant, que les problèmes posés au sport, se posent maintenant dans des dimensions nouvelles, qu'ils

préoccupent les travailleurs, que ceux-ci en discutent, que ceux-ci prennent position.

C'est en fonction de cette expérience que nous nous permettons d'attirer l'attention des directions d'U.D. et des Fédérations pour qu'elles interviennent, alertent nos syndicats pour que ceux-ci soient vigilents.

Le texte de l'appel au Boycott des Jeux Olympiques pour ne citer que le début, est très significatif :

*"Les prochains Jeux Olympiques doivent avoir lieu à Moscou en 1980.
"Comme à Berlin en 1936, comme la Coupe Davis dans le Chili de Pinochet,
"comme le "Mundial" dans l'Argentine de Videla, comme les Championnats d'Europe
"à Prague dans une Tchécoslovaquie toujours occupée, une fois de plus une grande
"compétition sportive internationale va..."*

En quels termes se pose le problème des Jeux Olympiques de Moscou ?

En termes très simples.

Les Jeux Olympiques constituent d'abord une rencontre mondiale pacifique entre sportives et sportifs des différents continents, de pays de systèmes sociaux différents, c'est une manifestation qui porte la sympathie de l'ensemble des populations du monde entier. C'est un aspect particulier d'une contribution originale au développement de la coexistence pacifique incontestablement.

Il y a d'ailleurs, sous-jacente, dans cette démarche pour le Boycott l'opinion selon laquelle "le sport est porteur des idées dominantes de la société de classe et qu'il faut le détruire". C'est la négation de tout ce qu'il peut y avoir de positif, d'enrichissant, d'éducatif pour l'homme dans la pratique sportive.

Il est remarquable que ces pourfendeurs du capitalisme n'évoquent pas du tout l'incroyable misère du sport français, les conditions dans lesquelles se débattent ceux qui à l'entreprise tentent de faire se développer la pratique sportive. L'impossibilité pour les jeunes travailleuses et travailleurs d'accéder au sport et les responsabilités du pouvoir dans cette affaire.

Le second aspect de la question c'est que "l'appel" est caractérisé par un antisoviétisme et un antisocialisme dignes des années de la guerre froide. Le "combat" pour les libertés et les droits de l'homme devient le prétexte de l'initiative.

C'est un abus de confiance caractérisé.

Dans le domaine de la défense des libertés, la C.G.T. n'a de leçons à recevoir de PERSONNE et surtout pas de ceux qui sont curieusement muets et passifs lorsque le gouvernement français tente de développer avec le concours de certains

dirigeants sportifs (voir le président de la F.F.R.) (voir le Maire de Nice, ex ministre) les échanges avec l'Afrique du Sud Raciste. Echanges qu'ils renouvellent cette année et qui appellent nos interventions.

Les positions de la C.G.T. sur les problèmes de la défense des libertés et droits de l'homme sont connues. La C.G.T., au Congrès de la F.S.M., a travaillé à l'élaboration de la Charte des Droits et Libertés syndicales, elle a fait en sorte que l'action s'engage pour que cette Charte soit APPLIQUEE PARTOUT dans quelque pays que ce soit.

Elle est intervenue auprès des Syndicats Tchécoslovaques à propos des interdits professionnels, rencontré les dirigeants de la Charte 77.

Faut-il rappeler qu'au moment du "Mundial", une délégation de la C.G.T. s'est rendue en Argentine rencontrer les travailleurs en lutte ?

Sur ces questions, nous n'avons pas à être défensifs, et nous avons le droit et le devoir de ne pas mêler la voix du mouvement syndical à un concert dont les solistes ou les chefs d'orchestre ont pour souci essentiel de porter des coups aux forces de progrès.

C'est l'occasion dans chaque entreprise de réaffirmer nos positions, notre conception de la pratique sportive.

Nos conceptions et notre combat pour la liberté où qu'elle soit menacée à commencer par les atteintes portées de plus en plus nombreuses dans notre pays dans les entreprises.

Ces questions ne doivent pas rester sans réponse à l'entreprise, nos syndicats peuvent s'en emparer pour faire connaître clairement leur position.

o
o o
o o o
o o
o

Cette Note pourrait être reproduite en direction des Syndicats.

Les 35 heures

Une grande exigence pour l'emploi et le mieux-vivre ...

Par Robert BLANCO

Membre de la C.E. de la C.g.t.

et du secrétariat régional de Midi-Pyrénées

oOo

La réduction de la durée du travail sans diminution des salaires s'impose d'un triple point de vue :

- La situation de l'emploi : 72.000 chômeurs en Midi-Pyrénées; elle y dégagerait plusieurs dizaines de milliers d'emplois;

- Permettre aux travailleurs de mieux compenser l'usure physique et nerveuse consécutive aux conditions de travail et de vie actuelle;

- Répondre au légitime besoin de disposer de davantage de temps pour vivre, participer à la vie familiale et sociale, se détendre, se distraire, se cultiver.

La réduction de la durée du travail est devenue aujourd'hui

une impérieuse nécessité sociale et économique. Avec l'amélioration des conditions de travail, elle constitue un moyen essentiel pour protéger la santé des travailleuses et travailleurs, réduire l'absentéisme en s'attaquant à ses causes. Elle est un moyen essentiel pour améliorer la qualité de la vie.

La semaine de quarante heures date de 1936. En 1979, la productivité du travail fait qu'un travailleur de l'automobile fabrique quinze véhicules dans l'année pour un en 1936. Cela s'accompagne de l'intensification des cadences, du doublement en vingt ans de la proportion des ouvriers travaillant en équipes successives.

Il est légitime que les travailleurs bénéficient pour vivre autrement des progrès des sciences et des techniques utilisés par le patronat pour aggraver l'exploitation, grossir ses profits.

Les salariés de notre pays n'acceptent pas la politique d'austérité et de chômage du gouvernement et du patronat. Ils luttent pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les libertés.

Dans ce mouvement revendicatif ascendant, l'exigence des trente-cinq heures a pris une grande force.

Le C.n.p.f., le gouvernement et les syndicalistes qui entendent faire supporter la crise du capitalisme aux salariés ne manquent pas d'imagination pour tenter de ralentir le mouvement et de dévoyer la revendication.

Ils parlent beaucoup des trente-cinq heures, mais pour dire qu'elle sera possible à la seule échelle de l'Europe.

Ils oublient de dire qu'en France nous sommes dans le peloton de queue pour la durée du travail en Europe et que les coûts salariaux sont infé-

rieurs de 20% par rapport à ceux de la R.f.a.

Ils oublient de dire que les sidérurgistes allemands se sont trouvés face au même refus de la part du patronat et du gouvernement allemand et cela avec l'aide des syndicalistes.

Il est significatif que M. Vetter, l'ex-président de la Confédération européenne des syndicats, qui a refusé de donner suite à la proposition de la C.g.t. d'une action en Europe sur les trente-cinq heures, figure en deuxième position sur la liste pour le Parlement européen du parti social-démocrate du chancelier Schmidt.

Le C.n.p.f., le gouvernement avancent l'idée de réduire la durée du travail en l'accompagnant de la réduction des salaires. Il s'agit là de la volonté d'aménager le chômage qui se pratique déjà avec le chômage partiel. Cela conduit et conduirait à une brutale agression contre le pouvoir d'achat. En défendant le pouvoir d'achat, nous luttons pour le développement économique et l'emploi.

La C.g.t. est la seule centrale syndicale française à exiger que la durée du travail descende au-dessous de quarante heures.

Le 30 mai, lors de la réouverture des négociations avec le C.n.p.f., elle exigera comme mesures immédiates : les trente-cinq heures pour les travaux pénibles, insalubres, répétitifs, et trente-huit heures pour les autres salariés avec l'adoption par branche d'activité d'un calendrier négocié vers les trente-cinq heures.

L'aménagement des horaires ne doit en aucune façon se substituer au besoin de réduire la durée du travail et doit faire l'objet de négociations entre direction d'entreprise et syndicats.

oOo

Déjà dans plusieurs entreprises, des acquis significatifs ont été obtenus pour la réduction du temps de travail sans diminution de salaires.

Ils sont le fruit de la lutte revendicative. Elle doit s'intensifier, cela doit être le cas, notamment, lors de la semaine nationale d'action C.g.t.-C.f.d.t., du 11 au 16 juin, pour la réduction massive du temps de travail vers les trente-cinq heures.